

Service départemental d'incendie  
et de secours de l'Ardèche

## DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 29 mars 2023

Délibération n° 2023-27

**Objet :** Mise à jour des membres au sein des différentes instances

**Secrétaire de séance :** madame Laëtitia Bourjat

### ❖ **Présents :**

#### ➤ **Membres avec voix délibérative :**

Mesdames et Messieurs Laëtitia Bourjat, Claudie Coste (en visio), Sylvie Dubois, Georges Fangier, Jean-Manuel Garrido, Sandrine Genest, Sylvie Gaucher (en visio), Robert Hilaire, Pierre Maisonnat, Laurent Marce, Marc-Antoine Quenette (en visio), Françoise Rieu-Fromentin, René Sabatier, Pierre Tissier, Laurent Ughetto, Jean-Paul Vallon, Christophe Vignal

#### ➤ **Membres avec voix consultative :**

Lieutenant-colonel Jean-Claude Cicilien, Colonel Laurent Courtial, Colonel Vincent Honoré, Lieutenant 2<sup>ème</sup> classe Jean Jaussaud, Adjudant-chef Michèle Locatelli, Capitaine Jérôme Ployon, Mme Sarah Rochette

#### ➤ **Autre membre de droit :**

M. Thomas Kupisz, directeur des services du cabinet du préfet, représentant M. le préfet de l'Ardèche, Thierry Devimeux  
M. Alain-René Moreau, chef du service de gestion comptable de la DDFIP

### ❖ **Excusés :**

#### ➤ **Membres avec voix délibérative :**

Mesdames et Messieurs Thierry Avouac, Hélène Baptiste, Elvire Bosc, Christian Féroussier, Jean-Yves Meyer, Michel Mizzi, Martine Ollivier, Philippe Ronan, Matthieu Salel, Michel Villemagne

#### ➤ **Membres avec voix consultative :**

Adjudant Nicolas Fogeron, M. Christophe Gleyze, Capitaine Julien Hilaire, Médecin-chef Gérard Millier, Mme Carole Rouveure, Capitaine Didier Zen

### ❖ **Procurations :**

M. Michel Villemagne à M. Laurent Ughetto  
M. Jean-Yves Meyer à Mme Laëtitia Bourjat

**Objet : Mise à jour des membres au sein des différentes instances**

Le conseil d'administration,

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT), chapitre IV portant dispositions générales relatives aux services d'incendie et de secours,

Vu l'arrêté n°2021-78 en date du 29 septembre 2021 de Monsieur Olivier Amrane, président du conseil départemental, portant désignation de Monsieur Pierre Maisonnat en qualité de président du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours de l'Ardèche,

Vu la délibération n°2021-54 du conseil d'administration en date du 13 octobre 2021 portant délégation de compétences du conseil d'administration au président et au bureau,

Vu le rapport du président du conseil d'administration.

Considérant le recrutement au 1er mars 2023 du docteur Lise Coureau en tant que médecin-chef adjoint du service de santé et de secours médical du SDIS de l'Ardèche,

Considérant la démission au 1er février 2023 de monsieur Jérôme Dalverny, membre titulaire du CASDIS.

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés **AUTORISE** la mise à jour :

- de la commission départementale de réforme des sapeurs-pompiers volontaires et de la commission administrative et technique du service d'incendie et secours. Le docteur Lise Coureau sera suppléant du médecin-chef dans ces deux instances.
- du conseil d'administration. Monsieur Jérôme Dalverny sera remplacé au sein du conseil d'administration par son suppléant, Monsieur Ronan Philippe, pour la durée du mandat restante.

Le président  
du conseil d'administration



Pierre Maisonnat